

République Française  
\*\*\*\*\*  
Département de l'Aube



DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*  
SEANCE DU 29 AVRIL 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
23	21	21 +2

Date de convocation 24 avril 2026
--------------------------------------

Date d'affichage 24 avril 2026
-----------------------------------

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Karim HELLAL, maire.

Présents : Julien PRIVÉ, Christine DESIREE, Robert BESANÇON, Véronique STOLTZ, Valérie PELLERIN, Eric FOUQUET, Philippe PAPEGAEY, Sandrine MEROSE, Laurence MENNETRIER, Christophe BAUMANN, Cécile MONTEILLET, Renaud FRANÇOIS, Emerick LAGIER, Stéphanie MENDES, Harmony DENIZET, Jean-Yves BRUNEAU, Christine ROBILLARD, Denis PHILIPPE, Pascal GENET, Marie-Laure HRVOJ

Représentés : Gaëtan HORBACZ représenté par Julien PRIVÉ, Gwenaëlle TREMOUREUX représentée par Sandrine MEROSE

Harmony DENIZET a été nommée secrétaire de séance.  
Stéphanie KUSTERMANN, secrétaire générale, est désignée secrétaire auxiliaire.

## Objet : Affectation de résultats

N° de délibération : 20260426

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2025, les résultats, conforme au compte de gestion, se présentent comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	520 413,91	2 918 213,84
Recettes	809 570,18	3 602 972,68
Résultat 2025	289 156,27	684 758,84
Report exercices antérieurs	479 396,46	-
<b>Résultat de clôture 2025</b>	<b>768 552,73</b>	<b>684 758,84</b>

	Restes à réaliser
Dépenses	721 445,27
Recettes	190 383,00
<b>Résultat 2025</b>	<b>- 531 062,27</b>

Ainsi la section d'investissement fait apparaître un excédent de financement cumulé de 768 552,73 € qui viendra couvrir, entre autres, le solde déficitaire des restes à réaliser et sera inscrit sur le compte de recette de report d'investissement : R001.

Afin d'équilibrer les prévisions budgétaires d'investissement, il est proposé d'affecter en sus une partie du résultat de fonctionnement 547 695,86 € en investissement et d'inscrire la recette au compte 1068 : excédents de fonctionnement capitalisés.

Le solde de 137 062,98 € sera, quant à lui, inscrit à l'article R002 résultats de fonctionnement reportés.

**Le conseil municipal entendu cet exposé et après en avoir délibéré :**

**DÉCIDE** d'affecter au budget pour 2026, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 de la façon suivante :

1°) équilibre des prévisions budgétaires d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de 547 695,86 € ;

2°) résultat de la section d'investissement : 768 552,73 € au compte de recettes de report d'investissement : R001 ;

3°) solde : 137 062,98 € au compte résultats de fonctionnement reportés : R002.

Conseillers présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non participants
21	23	23	0	0	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme

Harmony DENIZET  
Secrétaire

Karim HELLAL  
Maire

